

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12

L'an deux mil dix-huit

Le 13 juillet à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 4 juillet 2018

PRÉSENTS : MM. BARRAL – BOIREAU – BOISSIER

DESCOMBES – BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES –

FAURE – SAVIN – SUTRE

MMES LEVIN – MALLAH

EXCUSES : MMES GAILHOUSTET – MOUNIER – SAVIN

M ESTIENNE

POUVOIRS :

M ESTIENNE a donné pouvoir à M SAVIN

M. Pierre BOIREAU a été nommé secrétaire.

2018-07-02 D :

Objet : Renouvellement de la convention avec le SIVOS pour le minibus

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre du service de garderie mis en place par délibération n° 2018-07-01 D la commune a proposé de prendre en charge le transport des enfants vers le centre de loisirs de Brie les mercredis midi pendant la période scolaire.

Monsieur le Maire précise qu'il s'est entendu avec Monsieur le Président du SIVOS et qu'il conviendrait de renouveler les termes de la précédente convention annuelle de location du mini bus du SIVOS pour l'année scolaire 2018/2019. Il rappelle les conditions tarifaires de l'année écoulée :

- 70,00 € de convention annuelle
- 50,40 € de frais kilométriques
- 54,60 € de frais de carburants
- Soit un montant forfaitaire de 175 € pour l'année.

Monsieur le Maire donne lecture de la nouvelle convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne mandat à Monsieur le Maire pour signer la convention.

Fait à Jauldes, le 16 juillet 2018

Le Maire

Eric SAVIN

